

***Vision commune pour le développement économique d'Ottawa***  
***Ville d'Ottawa et Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa***

---

## **1. Contexte et objectif**

### **a. Contexte**

Il est largement reconnu que les aéroports commerciaux contribuent au développement économique de la région où ils sont situés, et ce, de plusieurs manières :

- ils facilitent l'accès aux entreprises et aux touristes;
- ils permettent l'aménagement de terrains d'aéroports pour des usages aéronautiques et non aéronautiques;
- ils stimulent la création d'emplois.

La plupart des aéroports jouent un rôle de catalyseur de la croissance économique en faisant profiter la région de la mondialisation des affaires et du tourisme. La rapidité et la sécurité du transport des personnes et des biens favorisent les occasions d'affaires et d'emploi importantes dans presque tous les secteurs économiques.

L'Aéroport international Macdonald–Cartier d'Ottawa (AIMCO) représente un important moteur de croissance pour la région de la capitale nationale et s'avère un rouage important de l'économie ontarienne. L'aéroport relie Ottawa et ses communautés avoisinantes aux grandes villes canadiennes et américaines et sert de plateforme internationale, en fournissant un service régulier vers les aéroports principaux nord-américains et européens. Les entreprises et les organisations internationales d'import-export situées à Ottawa dépendent toutes fortement du succès et de la croissance des services aéroportuaires. La capacité d'attirer des investissements étrangers ainsi que des événements et des congrès d'envergure à Ottawa dépend également des fonctions et des services multiples de l'aéroport. De la même manière, les voyageurs internes et internationaux qui désirent visiter Ottawa dépendent de la disponibilité des services aériens.

En plus de servir de porte d'entrée pour les voyageurs d'affaires et d'agrément, l'AIMCO contribue à l'aménagement de la propriété de l'aéroport pour des usages aéronautiques et non aéronautiques, notamment la location et l'aménagement du terrain pour des activités de détail et la création d'emplois. Parmi les aménagements non aéronautiques possibles, citons entre autres la construction d'hôtels, de restaurants et de locaux pour salons professionnels. L'aménagement de ces terrains favorise la création d'emplois, facilite le transport et stimule les affaires. Il est actuellement possible d'augmenter la concentration des activités commerciales aéronautiques et non aéronautiques sur ces terrains et d'aménager un parc d'affaires aérospatial dédié à l'aéronautique.

Étant donné l'importance et l'étendue de ses opérations, l'AIMCO constitue également l'un des principaux moteurs du secteur de l'emploi local. En 2010, environ 5 000 personnes occupaient des



***Vision commune pour le développement économique d'Ottawa***

***Ville d'Ottawa et Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa***

---

postes à l'aéroport, et quelque 5 400 autres occupaient des emplois indirectement liés aux opérations de l'aéroport.

La diversité des activités aéronautiques et commerciales à l'aéroport et sur les terrains adjacents a des répercussions positives directes sur le rôle que joue l'aéroport comme principal moteur économique à Ottawa. Environ 4,5 millions de passagers utilisent l'aéroport chaque année, et selon une étude menée par LeighFisher, les retombées économiques annuelles de l'aéroport s'élèvent à 1,1 milliard de dollars.

La Ville d'Ottawa, comme l'AIMCO et la plupart des collectivités dynamiques sur le plan économique dans le monde, reconnaît l'importance de stimuler l'économie locale pour assurer la prospérité à long terme. En vue de maintenir la position économique concurrentielle d'Ottawa au Canada et en Amérique du Nord, la Ville doit continuer d'investir dans des programmes et des initiatives de développement économique. En raison de l'essor des économies chinoises et indiennes, le centre de gravité de la croissance économique mondiale se déplace actuellement, et la concurrence pour attirer les entreprises et les talents s'intensifie. Dans le cadre de l'investissement d'Ottawa dans le développement économique, la Direction du développement économique de la Ville d'Ottawa a établi la *Stratégie des partenariats pour la prospérité*, une stratégie d'investissement quinquennale visant la durabilité économique. Les trois principaux objectifs de cette stratégie sont les suivants :

1. Faire valoir les forces actuelles d'Ottawa en tant que centre compétitif mondialement reconnu composé de personnes, d'organisations et d'entreprises talentueuses, novatrices et axées sur le savoir pour inspirer et favoriser les futures activités de développement économique.
2. Promouvoir Ottawa à l'échelle internationale en tant que destination de choix pour étudier, travailler, vivre et se divertir.
3. Faire d'Ottawa un modèle de planification holistique au profit des secteurs économique, social, culturel et environnemental.

Compte tenu de cette stratégie et de la relation entre les aéroports et le développement économique, la Direction du développement économique s'est engagée à collaborer avec l'AIMCO pour élaborer un cadre de travail en vue d'atteindre leurs objectifs de développement économique communs et d'améliorer la santé économique d'Ottawa. Les rencontres de la Direction du développement économique avec l'AIMCO pour discuter de mesures précises liées au développement économique ont révélé qu'au-delà de cette question, l'AIMCO et la Ville aimeraient également accroître la collaboration avec les autres services de la Ville dont le rôle et l'orientation ont une incidence sur les activités communes de développement économique, comme le Service de transport en commun et le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance. Pour consolider le rôle symbiotique que jouent l'aéroport et la Ville dans le développement économique d'Ottawa, la



## *Vision commune pour le développement économique d'Ottawa*

### *Ville d'Ottawa et Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa*

---

Ville et l'AIMCO ont rédigé conjointement le présent document, qui décrit la vision et les objectifs communs de leur collaboration pour favoriser la prospérité économique.

#### **b. Objectif**

En établissant une vision et des objectifs communs, le présent document vise à définir un cadre de travail permettant à la Ville et à l'AIMCO de prendre des mesures conjointes en vue d'optimiser les répercussions sur le développement économique et la création d'emplois.

Afin d'établir clairement une vision commune, le document définit également les rôles et l'identité des deux parties, tout en reconnaissant que les rôles de la Ville tout comme ceux de l'AIMCO sont essentiels à la santé économique d'Ottawa. Le document décrit non seulement le rôle de la Direction du développement économique de la Ville, mais également les rôles du Service de transport en commun et du Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance en lien avec la vision de l'AIMCO et de la Ville en matière de développement économique. De plus, il explique l'importance de la vision de la Commission de la capitale nationale (CCN). Enfin, le document traite de la façon dont la vision commune s'inscrit dans le cadre des autres documents de planification de la Ville et de l'AIMCO, et décrit comment la réussite de la vision sera mesurée.

## **2. Rôles et identité**

### **a. Ville d'Ottawa**

Les services fournis par la Ville d'Ottawa, notamment ceux du Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance, du Service de transport en commun, des Services d'urgence et de Développement économique, touchent ou appuient l'AIMCO de plusieurs façons. Le présent document traitera uniquement des rôles des services directement liés au développement économique. Au-delà de la Direction du développement économique, il s'agira du Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance et du Service de transport en commun.

La Direction du développement économique a pour rôle de favoriser la viabilité du développement et de la croissance économique d'Ottawa. La Direction offre plusieurs programmes et services efficaces en vue de faire valoir le talent axé sur le savoir et les forces actuelles d'Ottawa pour inspirer et favoriser les futures activités de développement économique. La Direction travaille de concert avec plusieurs intervenants importants, dont l'AIMCO.

En vue de réaliser la vision commune décrite dans le présent document, la Direction du développement économique doit collaborer avec l'AIMCO et les autres directions de la Ville touchées par le projet. La Direction jouera un rôle de leadership pour s'assurer que le travail de



### *Vision commune pour le développement économique d'Ottawa*

#### *Ville d'Ottawa et Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa*

---

la Ville et de l'AIMCO s'inscrit dans le contexte de la vision commune et agira à titre d'intermédiaire entre les deux parties pour toutes les questions concernant le développement économique.

Le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance est responsable de l'élaboration et de la mise à jour du Plan officiel, du Plan directeur des transports (PDT) et du Plan directeur de l'infrastructure (PDI), ainsi que du traitement et de l'approbation des demandes d'aménagement, y compris celles portant sur les terrains de l'AIMCO et les terrains adjacents. Le PDT et le PDI constituent des documents clés qui décrivent l'infrastructure de transport (routes, transport en commun, etc.) et l'infrastructure de viabilisation (eau, égouts, gestion des eaux pluviales, etc.) nécessaires pour soutenir le développement dans différents secteurs de la Ville. Ils prévoient des échéanciers pour la mise en œuvre des travaux municipaux requis afin de favoriser la croissance.

Le Service de transport en commun est chargé de faciliter la mobilité des membres de la collectivité en offrant des options de transport en commun qui répondent aux besoins et aux attentes du plus grand nombre de personnes possible. Les services offerts se déclinent en quatre axes principaux : transport en commun normal (notamment l'O-Train), transport en commun de navettage (express), transport en commun scolaire et transport adapté.

Dans le contexte du présent document, le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance et le Service de transport en commun doivent pour leur part s'assurer que la vision commune et les projets s'y rapportant sont profitables, atteignables et conformes à leurs politiques et programmes.

#### **b. Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa (AIMCO)**

Le rôle principal de l'AIMCO consiste à offrir tous les services d'aviation commerciale pour les voyageurs d'agrément et d'affaires et à respecter les exigences en matière d'installations des compagnies aériennes de transport de passagers et de marchandises. L'aéroport offre également des activités d'aviation générale et des activités d'aviation privée pour des écoles d'aviation, des centres de services aéronautiques et des entreprises qui doivent avoir accès au système d'aérodrome.

Aux termes de cette vision commune, l'AIMCO doit participer au développement économique, prendre part à l'aménagement des terrains de l'aéroport destinés à l'emploi et constituer un centre de transport intermodal qui favorise et facilite l'activité économique. L'AIMCO travaillera de concert avec la Direction du développement économique de la Ville pour tirer profit des occasions de développement économique, pour élaborer des concepts du secteur de l'emploi et pour réaliser les études correspondantes.



### *Vision commune pour le développement économique d'Ottawa*

#### *Ville d'Ottawa et Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa*

#### **c. Commission de la capitale nationale (CCN)**

La vision de la CCN consiste à créer un sentiment de fierté et d'unité dans la région de la capitale nationale. Étant donné que l'AIMCO joue un rôle unique comme service public important pour la communauté de la grande région d'Ottawa, mais également pour tous les Canadiens, la CCN soutient la vision commune en ce qui a trait au développement économique, puisque cette dernière encourage le tourisme dans la région de la capitale nationale. En plus de jouer un rôle important au chapitre du développement économique de la région, l'aéroport s'inscrit également parmi les endroits et les destinations qui caractérisent la capitale et qui, ensemble, offrent une expérience culturelle mémorable tant aux résidents qu'aux visiteurs.

### **3. Vision et objectifs communs, occasions et risques**

#### **a. Énoncé de vision**

L'AIMCO et la Direction du développement économique de la Ville ont des énoncés de vision distincts. La vision de la Direction du développement économique fait partie intégrante de sa stratégie économique, la *Stratégie des partenariats pour la prospérité*, alors que la vision de l'aéroport constitue le noyau de sa planification opérationnelle stratégique à long terme; les voici :

Direction du développement économique de la Ville d'Ottawa : « Être reconnu mondialement comme un centre compétitif de personnes, d'organisations et d'entreprises talentueuses, novatrices et axées sur le savoir. »

Vision organisationnelle de l'AIMCO : « Constituer la plaque tournante du transport pour la région de la capitale nationale. »

Combinées, ces deux visions témoignent de l'importance du transport dans le développement économique d'Ottawa. Étant donné que les visions sont dépendantes l'une de l'autre, le présent document fournit un énoncé de vision portant sur un engagement commun entre la Ville et l'AIMCO en vue de stimuler la croissance économique conjointement. Cette vision commune est la suivante :

« Optimiser le rendement et la croissance économique d'Ottawa grâce à l'établissement d'un centre de transport intermodal sur les terrains de l'aéroport qui, jumelé à l'accès amélioré et à la désignation de terrains destinés à l'emploi, rehausse le profil d'Ottawa et lui permet d'être reconnue mondialement comme un centre compétitif de personnes, d'organisations et d'entreprises talentueuses, novatrices et axées sur le savoir. »



### *Vision commune pour le développement économique d'Ottawa*

#### *Ville d'Ottawa et Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa*

Cette vision orientera les objectifs communs et expliquera le rôle du document par rapport aux autres documents de planification de la Ville et de l'AIMCO.

#### **b. Objectifs communs**

Les objectifs suivants, établis en vue de réaliser la vision commune, contribueront à la croissance économique d'Ottawa et seront atteints grâce au travail en partenariat de l'AIMCO et de la Ville :

- Stimuler la croissance économique, le commerce international et les investissements étrangers dans les secteurs clés et fixer des objectifs à cet égard.
- Attirer des événements et des congrès d'envergure à Ottawa.
- Aménager de manière stratégique des terrains destinés à l'emploi, qui viendront s'ajouter aux terrains destinés à l'emploi existants à Ottawa et favoriseront le développement économique.

#### **c. Occasions**

Le travail de collaboration en vue de soutenir, de promouvoir et de favoriser le développement économique permettra possiblement l'atteinte des objectifs suivants :

- Accroître la présence des petites, moyennes et grandes entreprises multinationales à Ottawa.
- Rechercher de manière proactive des possibilités d'expansion du transport aérien dans les régions géographiques ciblées par l'AIMCO.
- Augmenter les exportations d'Ottawa.
- Préconiser les investissements dans l'infrastructure de transport qui répondent aux besoins actuels et futurs des voyageurs.
- Renforcer les relations et les partenariats, comme le modèle de relation Ottawa-Beijing, et faciliter la signature d'accords commerciaux bilatéraux avec des villes ciblées de régions géographiques précises.
- Établir de façon stratégique un centre de transport intermodal sur les terrains de l'aéroport pour réunir le transport aérien, les trains à grande vitesse, les autobus interurbains et les trains légers sur rail en un seul endroit central.
- Analyser les besoins du secteur de l'emploi de la Ville et établir une stratégie d'emploi exhaustive qui déterminera entre autres les exigences relatives à l'aménagement de terrains supplémentaires à proximité de l'aéroport.
- Établir un parc d'affaires aérospatial.
- Améliorer l'efficacité des biens et des organismes touristiques de la Ville actuels et nouveaux tels que le Centre des congrès et des expositions, le Centre des congrès d'Ottawa, Tourisme Ottawa et l'Association des hôtels d'Ottawa-Gatineau;
- Améliorer l'accès à Ottawa comme lieu d'affaires nationales et internationales.



***Vision commune pour le développement économique d'Ottawa***  
***Ville d'Ottawa et Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa***

---

- Communiquer les renseignements entre les deux organisations afin de mieux cerner le climat économique.

#### **d. Risques et dangers**

Si la Ville et l'aéroport n'établissent pas de partenariat de collaboration en vue de favoriser le développement économique, Ottawa sera exposée aux risques et aux dangers suivants :

- diminution du nombre de correspondances nationales et internationales et de la capacité de stimuler le tourisme;
- affaiblissement de la position concurrentielle pour obtenir des services mondiaux et de nouvelles routes aériennes;
- concurrence accrue des aéroports voisins (Montréal, Toronto, Syracuse);
- capacité restreinte de stimuler la croissance économique et de créer des possibilités d'emploi;
- vulnérabilité au ralentissement économique;
- impossibilité de devenir une ville concurrentielle à l'échelle mondiale.

#### **4. Cadre de travail commun**

Afin de réaliser la vision et d'atteindre les objectifs décrits dans le présent document, la Ville d'Ottawa et l'AIMCO doivent travailler en partenariat sur les questions de développement économique. La Direction du développement économique de la Ville agira à titre d'intermédiaire municipal entre les services de la Ville et l'AIMCO. Ce document n'a aucune force exécutoire, mais il doit servir de guide pour garantir que les deux organisations travaillent en vue d'atteindre les mêmes objectifs.

Il est reconnu que la Ville et l'AIMCO poursuivent des mandats différents et sont régis selon des structures de gouvernance distinctes, et que par conséquent, travailler ensemble peut présenter certaines contraintes; toutefois, les deux parties sont déterminées à réaliser leur vision commune.

#### **5. Liens avec les plans et les stratégies de la Ville et de l'AIMCO**

Pour consolider le partenariat et la vision commune dans la mesure du possible, le Plan officiel, le PDT, le PDI, le *Règlement sur les redevances d'aménagement* et les autres plans de la Ville concernés feront état de l'importance de la vision commune de la Ville et de l'AIMCO. Il s'avère également important d'apporter les mêmes modifications au plan stratégique de l'AIMCO, au Plan directeur de l'aéroport, au Plan d'utilisation des terrains et à la stratégie liée au secteur de l'emploi.



***Vision commune pour le développement économique d'Ottawa***

***Ville d'Ottawa et Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa***

---

Dans le cadre du prochain cycle de mises à jour des plans de la Ville susmentionnés, des modifications seront apportées pour intégrer dans la mesure du possible les politiques, nouvelles et révisées, qui reflètent la vision commune décrivant le travail conjoint de la Ville et de l'AIMCO pour stimuler la croissance économique.

**6. Mesure du succès**

Le succès de la vision commune sera déterminé par l'amélioration de la coordination et de la collaboration entre la Ville et l'AIMCO dans les initiatives de développement économique. Voici des exemples de mesures précises pouvant servir d'indicateurs de réussite :

- nombre d'événements et de congrès importants;
- augmentation du nombre de petites, moyennes et grandes entreprises multinationales;
- augmentation du nombre de vols directs et de vols en partance et à destination d'Ottawa;
- augmentation des exportations d'Ottawa;
- augmentation des niveaux d'emploi.